

## LES PETITS DÉJEUNERS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE #2 VENDREDI 3 FÉVRIER 2023

PÔLE PROXIMITÉ ET CITOYENNETÉ

Ville de Roubaix

Direction Politique de la ville – Coordination des  
Mairies de quartier et Participation citoyenne

Affaire suivie par : David Vanhoutte

Roubaix, le 31/05/2023

T. : 07 88 95 77 06

Aux membres du réseau  
roubaisien des acteurs de  
l'inclusion numérique

---

### Étaient présents :

Pour l'Action Roubaix Centre (ARC) : VAN GLABEKE Richard (Vice-président)

Pour l'Association pour le Développement de l'Education Permanente (ADEP) : DECOURTRAY Sébastien (Responsable ingénierie et formation), FOURNIER Nicolas (Chargé de projets)

Pour l'Association Ressource pour la Réussite Éducative (ARRE) : GODIN Anthony (Chargé de projet Création du lieu ressource)

Pour la CAF Nord : CADINOT Stéphanie (Chargée d'intervention sociale)

Pour le CCAS de Roubaix : GAMBIER Roman (Conseiller numérique), KERBOUA Mustapha (Réfèrent actions collectives)

Pour le Centre social Assia Djebar : BOONE Aurore (Poste liaison familles-écoles-quartier)

Pour le Centre social de l'Alma : VALIN Alexandre (Chargé de mission numérique)

Pour le Centre social de l'Hommelet : DEVOS Cindy (Coordinatrice du Pôle Insertion Adultes et Familles)

Pour le Centre social des 3 Villes : WALLERAND Adeline (Chargée de transition numérique)

Pour le Centre social ECHO : BOUFERKAS Faïza (Poste liaison familles-écoles-quartier), DOUTERLUINGNE Laurence (Coordinatrice secteur Adultes Familles)

Pour le Centre social Fresnoy-Mackellerie : VILLEZ Stéphanie (Poste liaison familles-écoles-quartier)

Pour le Centre social Pile Sainte-Elisabeth : THAMMAVONG Frederic (Poste liaison familles-écoles-quartier)

Pour les Centre sociaux connecté MEL : FLEURIDAS Elodie (Chargée de transition numérique)

Pour le Comité de quartier de l'Hommelet : MAGALHAES Sophie (Journaliste)

Pour le Comité de quartier Servir : TOUIMI Fatih (Directrice), DURAFOR Antoine (Ecrivain public)

Pour le Comité des six quartiers Roubaix-Sud : RICHARD-RONDEAU Christiane (Présidente)

Pour le Conseil départemental du Nord – Maison Nord Solidarités (MNS) : VANDERLYNDEN Sylvie (Responsable MNS Roubaix Hem), FERGUE Boussaad (Responsable MNS de Roubaix Ville), MAI Carole (Responsable MNS de Roubaix Croix)

Pour le Conseil Recherche Ingénierie Formation (CORIF) : DILMI Maleka (Responsable partenariat et consultante)

Pour Emmaüs Connect : ABES Aldjia (Responsable de projet)

Pour Le Fil de l'Epeule : KADDECHE Rachel (Directrice adjointe), SHIMAMUNGU Eugène (Conseiller numérique France Services)

Pour la Maison des Parents (EPDSAE) : BENAFLA Saïda (Educatrice spécialisée)

Pour la MiE du Roubaisis : OULMI Clément (Charge de mission ressources humaines, numérique et cyber-sécurité), DECLERCK Fabrice (Responsable développement des ressources humaines)

Pour la Métropole Européenne de Lille (MEL) : FAGOT Anthony (Chargé de mission innovation sociale et médiation numérique)

Pour ICIÉLÀ : CHEZEAU Nicolas (Chargé de mission numérique)

Pour la Ville de Roubaix : BELGAÏD Anne Sophie (Direction de la Coordination des mairies de quartiers, de la Politique de la ville et de la Participation citoyenne), BOUKERROU Mehdi (Directeur général du Pôle Proximité et Citoyenneté), BOUTARTOUR Nadia (Cheffe de projet des quartiers Ouest), BOUVERON Victor (Chargé de mission coordinateur projets mairies de quartier), CAMUS Julia (Chargée de mission Démocratie participative), CHEURFI Houria (Coordinatrice de la mission laïcité et éducation à la citoyenneté), CHIRLIAS Lucas (Curateur de données à la Médiathèque), DUFLOT Gwendoline (Chargée de mission Cité éducative), DUFRESNOY Clara (Cheffe de projet des quartiers Nord), EUSTACHE Marie (Directrice

Maison des services Est – France services), GLADYSZ-SEBILLE Magali (Conseillère déléguée à la Relation citoyenne et à la Lutte contre la fracture numérique), KERJEAN Mathilde (Cheffe de projet des quartiers Sud), LAZZARO Pierre-François (Conseiller spécial auprès du Maire), LECOQ Coraline (Chargée de mission Animation territoriale et citoyenneté), LELONG Antoine (Chef de projet des quartiers Est), MARCANT Louis (Technicien Système d'Information Géographique (SIG)), MECHAIKH Nordine (Médiateur numérique - Maison des services Est), PERARD Maïté (Référente médiation numérique de la Médiathèque), RENOUD-LYAT Margot (Chargée de mission Budget participatif), SIOEN Marie (Responsable du service Politique de la ville), VANDERBERGUE Romain (Médiateur numérique - Maison des services Est), VANHOUTTE David (Chargé de mission Médiation et citoyenneté numériques)

Etaient excusés :

PRANDI Sylvain (Président Le Fil de l'Epeule), DEMARET Marc (Chef de projet France Services et inclusion sociale et numérique La POSTE), FELLAHI Charlotte (Poste Liaison Famille Ecole Quartier Centre social des 3 Villes ), BNSAHNOUN Emeraude (Directrice, responsable de la prospection et du développement Association pour le Développement de l'Education Permanente (ADEP)), FLORENT Frédéric (Coordinateurs des médiateurs Association Interfaces), HODE Stéphane (Responsable Maison Nord Solidarités (MNS) de Roubaix Wasquehal Conseil départemental du Nord), LEFEBVRE Fabien (Chargé de mission Jeunesse et Vie étudiante ), LEKSOURI Khédija (Responsable de la Cellule ressources du Pôle Proximité et Citoyenneté Ville de Roubaix), MAHIEU Justine (Chargée de projet MiE du Roubaix), CUNAT Philippe (Responsable développement et innovation sociale La Condition Publique), ALA Najat (Ecrivaine publique Centre social Assia Djebar)

## OUVERTURE

### Une stratégie partenariale locale en lien avec les orientations nationales

*Magali Gladysz-Sebille*

Après avoir exprimé sa satisfaction de pouvoir à nouveau accueillir les acteurs roubaisiens de l'inclusion numérique et dressé un rapide bilan de leur première rencontre en 2022, Magali Gladysz-Sebille, conseillère municipale déléguée à la relation citoyenne et à la lutte contre la fracture numérique, est revenu sur les progrès réalisés pour la mise en œuvre de la stratégie partenariale portée par la Ville de Roubaix.

Par la délibération n° 0420 du 15 décembre 2022, **la Ville de Roubaix est devenue sociétaire de la SCIC<sup>1</sup> Les Assembleurs** au sein de la catégorie " *Collectivités territoriales* " du collège " *Territoires et acteurs publics* ". Cette société coopérative intervient en région Hauts-de-France dans le cadre du Conseil national de la refondation numérique, lancée par Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications.

Les Assembleurs peuvent fournir un appui méthodologique et des ressources pour mener à bien le développement de réseau roubaisien. Ils sont d'ailleurs les porteurs locaux des démarches de contributions à la stratégie nationale pour un numérique inclusif. Nourrie des éléments produits le 30 septembre 2022 lors de la première édition des " *PETITS DÉJEUNERS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE* ", la Ville de Roubaix a pu se faire le relais de ses participants et contribuer à l'occasion des rencontres organisées les 21 décembre 2022 et 17 janvier 2023<sup>2</sup>.

Le développement de **la stratégie roubaisienne se construit en cohérence avec la politique nationale** axée sur le numérique. Dans ce cadre global, **le projet roubaisien se conjugue de manière transversale**, en inter-délégation avec Camille De Ruielle, Conseillère déléguée à la Lutte contre les discriminations, à l'Égalité femmes – hommes et au Bien vieillir, et Pierre-François Lazzaro, Conseiller spécial auprès du Maire, délégué, notamment, à la Démocratie participative, à la Vie étudiante et à la Politique de la ville.

---

1. Société coopérative d'intérêt collectif : de forme privée, la SCIC développe, sur la base d'un sociétariat multiple, des biens ou des services d'intérêt public, autour d'objectifs partagés, pour le bénéfice d'une filière ou d'un territoire. La *Confédération générale des Scop* édite un site web dédié : <https://www.les-scic.coop/>.

2. Jean-Noël Barrot, a lancé le Conseil national de la refondation numérique le 22 novembre 2022. En complément des contributions issues du travail collectif fourni pendant les rencontres locales, une plateforme ouverte à tous les acteurs nationaux, locaux, ou citoyens, a permis de recueillir les contributions libres : <https://cnr-numerique.anct.gouv.fr/processus/contributionslibres/>.

Magali Gladysz-Sebille passe le relais à Pierre-François Lazzaro, et l'invite à aborder la stratégie partenariale sous l'angle des priorités municipales définies en matière de Politique de la ville.

## Un enjeu prioritaire de cohésion sociale

*Pierre-François Lazzaro*

Pierre-François Lazzaro a salué le travail d'équipe qui a permis de concrétiser la prise de participation de la Ville de Roubaix au capital des Assembleurs, avant d'évoquer le défi à relever pour les services publics comme pour les acteurs associatifs.

Durant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, les activités de services ont continué à fonctionner, grâce aux outils numériques et à l'extension du télétravail. Si cette expérience inédite a renforcé le mouvement de transformation numérique engagé depuis plusieurs années, elle en a aussi montré les limites, notamment pour celles et ceux qui, par manque de moyens ou de connaissances, se sont senti isolés ou en difficulté.

D'un côté, les étudiants les plus précaires ont pu se trouver dans une situation d'exclusion pour des raisons économiques, et de l'autre, les seniors, pour des problèmes de compétences ou d'accessibilité. Les personnes les plus âgées qui fréquentaient les guichets ont été les plus touchées par la dématérialisation qui a accru le risque d'inégalité d'accès aux services, voire de perte d'usagers ou de bénéficiaires pour les administrations.

Les causes d'éloignement sont multiples et requièrent un travail de proximité pour apporter des solutions concrètes. Mais **baisser le nombre des barrières numériques** représente un enjeu de cohésion sociale qui déborde les représentations habituellement diffusées sur la fracture numérique.

Ainsi, les *digital natives* n'existent pas ; les enfants, pour qui l'acquisition des outils et des dispositifs numériques serait presque innée parce qu'ils sont nés après l'irruption de l'Internet, demeurent un mythe dont aucune étude n'a pu démontrer la réalité. De même, la pratique quotidienne des réseaux sociaux numériques n'évite pas l'éloignement vis-à-vis des usages numériques, qu'ils relèvent des relations avec l'administration ou des échanges commerciaux.

Ces constats vécus par les acteurs de terrain et leur expertise ont nourri la réflexion engagée avec Magali Gladysz-Sebille, et conforté le choix de faire se rencontrer l'ensemble des parties prenantes pour définir le périmètre d'intervention de la Ville de Roubaix, en matière d'inclusion numérique.

Les acteurs locaux de l'inclusion numérique œuvrent au quotidien et dans le cadre de projets spécifiques en lien avec les priorités municipales du contrat de ville, notamment la n°4, et en conformité avec les notes de cadrage des partenaires du contrat de ville : **Prévention et lutte contre toutes les formes d'exclusion** ; avec un **enjeu transversal** : le respect et la promotion du **principe d'égalité entre les femmes et les hommes**. Plus d'une vingtaine d'actions ont ainsi été proposées en lien avec cette priorité, suivant les domaines d'intervention :

- accès aux droits,
- insertion professionnelle,
- éducation aux usages numériques.

Prenant la suite de Pierre-François Lazzaro, Anne-Sophie Belgaid, directrice Politique de la ville - Coordination des mairies de quartier et Participation citoyenne, présente l'ordre du jour.

## Ordre du jour

### Les femmes au regard du numérique : des métiers aux usages

Anne Sophie Belgaïd

Désormais, le “ *PETIT DÉJEUNER DE L’INCLUSION NUMÉRIQUE* ” se veut un événement régulier pour préfigurer le réseau sous-tendant le projet local d’inclusion numérique et a vocation à devenir un espace ressource pour l’ensemble de ses parties prenantes. Il vise la connexion des acteurs sociaux, des acteurs éducatifs, des acteurs de la participation citoyenne et des acteurs numériques. Il se structure en trois temps :

1. Ouverture et priorités communes
2. Ressource : présentation d’une ou plusieurs ressources, outils, initiatives inspirantes
3. Temps participation : ateliers coopératifs sur la déclinaison opérationnelle des priorités communes

En première partie de matinée, Maleka Dilmi, consultante du CORIF<sup>3</sup>, puis Aldjia Abes, responsable de projet pour Emmaüs Connect<sup>4</sup>, aborderont la question et priorité transversale de l’égalité femmes-hommes, notamment sous l’angle de l’égalité réelle entre les femmes et les hommes dans les projets numériques, d’une part, et d’un parcours certifiant dédié, d’autre part.

En seconde partie de matinée, il est proposé un temps de travail autour de la cartographie, conçue en tant qu’outil permettant le recensement de l’offre, en direction des professionnels.

### Un référentiel de services pour outiller le réseau

David Vanhoutte

Espace ressource, le “ *PETIT DÉJEUNER DE L’INCLUSION NUMÉRIQUE* ” est aussi le lieu de construction des démarches locales portant sur l’inclusion numérique. Ainsi, le premier rendez-vous a permis d’identifier des besoins, des manques, des attentes, et parmi elles, celle de mieux se connaître pour mieux accompagner les publics. Garantir l’accès à des ressources en ligne pour obtenir l’état de l’offre de services, sous la forme d’une carte interactive, est apparue nécessaire tant pour outiller les professionnels dans leurs missions que pour les habitants dans leurs démarches. Ces ressources doivent servir de base pour établir des parcours d’appropriation des usagers et construire notre diagnostic permanent.

Il s’agit de définir un référentiel de services pour qualifier la réponse apportée par les acteurs de l’inclusion numérique aux besoins des usagers. A ce titre, il est proposé de s’adosser au référentiel national #APTIC<sup>5</sup> des services de médiation numérique, tant pour enrichir notre future cartographie interactive qu’en anticipation de notre enjeu commun d’évaluation, afin de mesurer le niveau d’adéquation des ressources déployées sur le territoire pour construire des parcours d’inclusion numérique, au regard des besoins et attentes des habitants.

---

3. CORIF (CONSEIL RECHERCHE INGÉNIERIE FORMATION) est une association qui agit depuis quarante ans en faveur de l’égalité professionnelle et de la mixité, et lutte contre les stéréotypes et les représentations sexistes : <https://www.corif.fr/>. Certifiée Qualiopi au titre de la qualité des prestations de formation qu’elle propose, elle bénéficie de l’agrément de l’Éducation nationale en tant qu’association éducative complémentaire de l’enseignement public.

4. Emmaüs Connect est une association reconnue d’intérêt générale qui agit depuis dix ans contre l’exclusion numérique des personnes les plus démunies : <https://emmaus-connect.org/>.

5. #APTIC (APPLICATION PÉDAGOGIQUE DES TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION) est une entreprise solidaire d’utilité sociale qui fournit et conçoit des solutions d’inclusion numérique pour rendre le numérique accessible à tous et en faire un levier d’insertion. Dans le cadre de ses actions, #APTIC propose une série de vingt référentiels nationaux pour objectiver toutes les étapes d’une stratégie d’inclusion numérique, de l’intention à l’évaluation : <https://www.aptic.fr/referentiels-nationaux/>.

## 1. PRÉSENTATIONS EN PLÉNIÈRE

### Intégrer l'égalité dans tous les projets

Maleka Dilmi

#### Constats

En 2017, selon L'INSEE, les femmes représentaient un peu moins d'un quart des effectifs dans les métiers du numérique. La part des femmes dans les métiers de l'analyse des données et de l'intelligence artificielle atteint 45 %, 24 % dans les métiers de l'expertise et du conseil numériques, 17 % dans les métiers de la programmation et du développement, et 9 % dans le domaine des infrastructures et des réseaux.

Les causes de la **sous-représentation des femmes dans les métiers du numérique** sont multiples. De l'éducation aux choix d'orientation, dans un environnement lacunaire en termes de modèles scientifiques féminins, voire d'enseignantes ; nombreuses sont les idées reçues qui découragent les jeunes femmes de s'engager vers les sciences, les technologies, l'ingénierie ou les mathématiques.

Avec une perspective de créations d'emplois évaluée à 232 000 entre 2017 et 2027 dans les entreprises de services numériques ou en ingénierie de conseil en technologie, **investir les champs de la formation et du recrutement des femmes** dans ce domaine apparaît autant comme une **opportunité de reconversion professionnelle** pour elles que comme une **nécessité économique pour les entreprises**.

Dès lors, il importe de battre en brèche les stéréotypes de genre pour inciter davantage les femmes à se tourner vers les métiers du numérique. **Plus de femmes dans le numérique, c'est donner aux femmes le pouvoir d'agir sur les mutations du XXI<sup>ème</sup> siècle.** Les métiers du numérique sont en tension et les femmes sont un vivier potentiel de compétences important que les entreprises ne peuvent ignorer.

Le numérique et notamment l'Internet ont profondément bouleversé notre société, créée de nouveaux usages et de nouveaux besoins. Le développement croissant du numérique dans tous les pans de l'activité humaine, du commerce aux services publics, a transformé la vie des femmes, et pour les plus démunies, comme les cheffes de famille monoparentale vivant dans des quartiers en géographie prioritaire, créé des formes d'exclusion.

A ce stade, **permettre aux femmes d'accéder à tous les services publics répond à un enjeu d'équité numérique, et par conséquent de cohésion et de justice sociales.**

#### Contexte juridique

Les inégalités d'accès auxquelles les femmes sont confrontées dans le domaine du numérique sont une continuité des inégalités sociales qu'elles vivent en général. Les femmes sont majoritairement en situation de précarité sur le marché du travail et davantage touchées par le chômage que les hommes. Au regard de ce constat, le législateur a pris la mesure des enjeux qui prévalent au développement d'une société fondée sur le principe d'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Au niveau national, la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 relative à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes fixe un **objectif transversal d'égalité entre les femmes et les hommes dans la conception et la mise en œuvre de toutes les politiques publiques.** Toutes les actions menées doivent donc donner la possibilité et mettre en place les moyens d'agir pour que les femmes et les hommes aient le même accès.

Deux circulaires en date du 23 août 2012 complètent cette loi : l'une, relative à la prise en compte dans la **préparation des textes législatifs et réglementaires de leur impact en termes d'égalité** entre les femmes et les hommes, et l'autre, relative à la **mise en œuvre de la politique interministérielle** en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'intégration transversale de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la programmation du contrat de ville date de 2014. La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine aborde ainsi les obligations relatives à la lutte contre les discriminations en matière de Politique de la ville, et "  *vise à concourir à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés [...] Dans le cadre des contrats de ville, la prévention et le lutte contre les discriminations sera un axe transversal obligatoire [...]* ".

En complément, on notera la publication, le 7 août 2019, d'une note technique ministérielle relative à la mise en place d'une approche budgétaire intégrée relative à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la programmation des crédits de la Politique de la ville.

Certaines décisions peuvent s'avérer contre-productives : ainsi en est-il de la réforme du baccalauréat de 2019 qui a fait des mathématiques une discipline optionnelle. En effet, cette réforme d'apparence neutre revêt un caractère préjudiciable aux filles qui ont majoritairement écarté les mathématiques de leur cursus et se sont par voie de conséquence exclues des professions scientifiques en général, et des métiers du numérique en particulier. De tels changements peuvent entraîner des replis vers des filières professionnelles moins rémunérées ou présentant des évolutions de carrières moins intéressantes avec les répercussions qui les accompagnent, notamment sur le niveau des retraites. Il est probable que la réintégration des mathématiques annoncées en 2022, à partir du baccalauréat 2024, ait été décidée pour remédier à ce risque de discrimination indirecte.

### **Intégration**

Promouvoir ou mettre en œuvre des actions qui intègrent l'égalité réelle entre les femmes et les hommes requiert une vigilance de chaque instant, structurellement à tous les niveaux : du national au local. Le travail d'intégration ne s'improvise pas et nécessite pour tout organisme, qu'il soit porteur d'un projet ou service instructeur d'une institution, d'être en mesure de se poser les questions adaptées et d'y répondre.

Intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans une action se traduit en termes de diagnostic<sup>6</sup>, d'intitulé, de capacité de mobilisation<sup>7</sup>, de contenu, de suivi et d'indicateurs d'évaluation<sup>8</sup>. Un travail collectif de réflexion est indispensable pour aborder chaque point et **trouver les bons mots**, définir **les objectifs appropriés** et **convaincre du bien-fondé de l'action** projetée.

A cet égard, la grille de questions qui suit vise à apprécier la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les actions financées au titre de la Politique de la ville.

---

6. S'associer aux bons partenaires, au sein d'un réseau d'acteurs, renforce la capacité de mobilisation du porteur, sa capacité à toucher son public cible.

7. Le diagnostic doit mettre en évidence les inégalités de sexe constatées à l'échelle du territoire concerné par l'action. Adosser un diagnostic à des données (quantitatives et qualitatives), si possible à l'échelle la plus proche du terrain de l'action projetée, permet au porteur de la positionner et au service instructeur d'en évaluer la pertinence.

8. La capacité à suivre le déroulement d'une action dépend de la méthode et de l'organisation qui l'entourent. Dans ce cadre, les indicateurs d'évaluation devront nécessairement trouver leur corollaire en termes de résultats, pour montrer ce qui a été fait. Maintenir la relation avec les bénéficiaires et les partenaires d'une action, pour voir où ils en sont après la fin d'une action, entre dans le suivi.

**GRILLE INDICATIVE DE QUESTIONNEMENTS VISANT A APPRÉCIER LA PRISE EN COMPTE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES ACTIONS FINANÇÉES PAR LA POLITIQUE DE LA VILLE <sup>9</sup>**



**DIAGNOSTIC**

1	Y a-t-il eu un diagnostic genré dans la construction du projet ?		
2	S'est-on posé la question de la place des femmes dans cette phrase ?		

**PROJET**

1	Les objectifs du projet répondent-ils aux besoins identifiés dans le diagnostic aussi bien des femmes que des hommes ?		
2	Le projet apporte-t-il des avantages aussi bien aux femmes qu'aux hommes		
3	S'il s'agit d'une action non-mixte, favorise-t-elle l'émancipation		
4	Les actions prévues impliquent-elles la participation à parité des femmes et des hommes		
5	Des mesures sont-elles prévues pour garantir un équilibre entre hommes et femmes dans les activités ? (Exemple : quota)		
6	A-t-on pris en compte les stéréotypes ou les freins qui empêchent les femmes et les hommes de prendre pleinement part aux activités ?		
7	A-t-on considéré l'incidence négative potentielle de l'action ? (Exemple : travail accru des femmes ou isolement social des hommes)		
8	Des actions complémentaires sont-elles prévues pour favoriser l'égalité du projet ? (Exemple : formation spécifique, recherche complémentaire de partenariats)		
9	Les acteurs et partenaires qui réalisent l'action possèdent-ils des compétences requises et les outils en matière de perspective genre, ou disposent-ils d'expériences en la matière ?		
10	Les acteurs ont-ils bénéficié d'une formation ?		
11	Les acteurs envisagent-ils une formation ?		
12	La parité femmes-hommes (professionnels et bénévoles) est-elle assurée dans la conduite de l'action ?		
13	La parité femmes-hommes est-elle assurée dans la gouvernance de la structure porteuse ?		

**INDICATEURS DE SUIVI**

1	Un outil de collecte des données concernant les bénéficiaires du projet par sexe et par âge est-il prévu ?		
2	Les indicateurs autres que le décompte femmes-hommes sont-ils proposés ?		

**BUDGET**

1	Les ressources financières permettent-elles au projet de profiter aussi bien aux hommes qu'aux femmes ?		
2	Le budget comprend-il la formation à la perspective genre ou l'engagement temporaire d'un consultant dans ce domaine ?		

**COMMUNICATION**

1	Une stratégie de communication a-t-elle été mise au point pour informer divers partenaires concernés de l'existence, des progrès et des résultats du projet dans le domaine de la promotion de l'égalité ?		
2	Une valorisation de cette action est-elle faite au comité de pilotage du contrat de ville ?		

9. Cette grille est adaptée d'un manuel publié par le *Regional Gender Programme* du Bureau régional pour l'Europe et la Communauté des États indépendants du Programme des Nations unies pour le développement (UNDP RBEC), Astrid Neimanis, 2002.

Source : <https://www.genreenaction.net/Check-list-pour-l-integration-de-la-dimension.html>.



Les points de vérifications que constitue cette liste sont proposés de manière indicative. Pour les porteurs, il s'agit à la fois d'un outil d'autoréflexion et d'aide à la décision.

Le principe d'égalité doit faire l'objet d'une réflexion à chaque étape de construction du projet :

- thème de l'action,
- nom de l'action,
- diagnostic,
- objectifs,
- contenu de l'action,
- mobilisation du public cible,
- indicateurs d'évaluation,
- suivi.

Pour conduire cette réflexion, il est possible d'évaluer, sur une échelle allant de 0 à 3, le niveau d'intégration de l'égalité, à chaque étape :

- 0 : l'égalité n'est pas du tout prise en compte dans cette étape,
- 1 : l'égalité est un peu intégrée dans cette étape,
- 2 : l'égalité est plutôt bien intégrée dans cette étape,
- 3 : je ne vois pas comment je pourrais mieux intégrer l'égalité dans cette étape.

A partir de différents exemples, suivant les étapes majeures de différents projets, est proposée une illustration du changement de regard que l'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes demande.

ILLUSTRATION PAR L'EXEMPLE SUIVANT LES ÉTAPES MAJEURES DE DIFFÉRENTS PROJETS | CORIF

Étapes de construction	Quelles questions se poser ?	Pourquoi ?	Par exemple
<b>Nom de l'action</b>	<i>Est-ce que le public comprend le nom de l'action ? Ne faut-il pas mettre des illustrations pour les non lecteurs lectrices ?</i>	<i>Si la population cible sont des femmes issues de l'immigration, elles risquent ne pas comprendre l'objectif du service.</i>	<i>Augmenter son pouvoir grâce au numérique ?</i>
<b>Diagnostic</b>	<i>Est-ce que le diagnostic prend-il en compte des données du territoire et particulièrement des données sexuées ? Est-ce que les chiffres sont en rapport avec la thématique proposée ?</i>	<i>Les chiffres permettent d'asseoir les objectifs du projet et surtout de mettre en exergue des inégalités réelles entre les femmes et les hommes en fonction de la thématique choisie par le porteur de projet. Les chiffres illustrent également les besoins pour mettre en place des actions dans les différents domaines. Le diagnostic précis et sexué permet de mettre en lumière des différences de situations entre les femmes et les hommes et le projet peut corriger ces inégalités de traitement entre les sexes.</i>	<i>“ sur le territoire 24 % des familles sont des familles monoparentales ” “ l'emploi... ” “ les équipements sportifs d'extérieurs sont utilisés à 95 % par des hommes ” “ la mise en place d'actions concernant la parentalité peut engendrer des difficultés de mobilisation des pères ” “ la santé... ”</i>



Étapes de construction	Quelles questions se poser ?	Pourquoi ?	Par exemple
<b>Public cible Mobilisation du public</b>	<p>Le projet vise-t-il un public spécifique ?</p> <p>Est-il mixte ? Est-il paritaire ? Est-il spécifique ?</p> <p>Permet-il réellement une participation des femmes et des hommes ?</p> <p>Le public est-il cohérent avec le diagnostic du projet ? Correspond-il au public cible et sexué ?</p> <p>Les critères choisis correspondent-ils aux spécificités de la structure ?</p> <p>Est-ce que le public cible est en lien avec l'objet de l'association ou de la structure porteuse ?</p>	<p>Certains freins peuvent impacter la participation du public cible et créer une forme de discrimination systématique : les horaires, le calendrier, le lieu, la distance, le contenu de l'action, etc.</p> <p>Une action spécifique mise en place sans moyens de gardes pour les enfants ou non prévue pour permettre aux femmes de venir accompagnées de leurs enfants risque d'impacter leur participation.</p> <p>Une communication non ciblée, sexistes...</p>	<p>“ Une association a constaté que les pères ne participent pas ou moins aux ateliers parentalité qu'elle propose.</p> <p>Elle met donc en place un partenariat avec une association dont le public cible est majoritairement des hommes.</p> <p>De plus, afin de toucher ce public l'association travaillera sur une communication plus ciblée et plus égalitaire. ”</p>
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	<p>Des indicateurs d'évaluation sont indispensables pour mesurer l'action.</p> <p>L'évaluation prévoit-elle de faire apparaître le nombre (ou la part) de femmes et d'hommes qui ont ou pourront bénéficier de l'action (prévu dans le cadre de l'appel à projet) ?</p> <p>Combien de femmes, filles, hommes, garçons seront touché-e-s ?</p> <p>Les indicateurs d'évaluation mesurent-ils distinctement la satisfaction des femmes (filles) et des hommes (garçons) ? Mesurent-ils l'atteinte des objectifs quantitatifs des femmes (filles) et des hommes (garçons) ?</p> <p>Le projet prévoit-il des indicateurs intermédiaires ?</p> <p>Le projet prévoit-il des évaluations d'ajustement si les objectifs quantitatifs ou qualitatifs ne sont pas atteints ?</p>	<p>Si les objectifs sont d'accueillir un public mixte, il est nécessaire de mesurer la participation du public pour vérifier que les hommes et les femmes ne rencontrent pas de freins à leur participation et au bilan d'imaginer des solutions pour améliorer la participation des un-e-s et des autres la prochaine fois.</p> <p>Évaluer la satisfaction de manière sexuée permettra de comprendre les besoins de chacun-e et d'ajuster le contenu de l'action pour y répondre au mieux</p> <p>Évaluer de façon sexuée les résultats obtenus par un projet est essentiel pour apporter des actions correctrices ; compter et expliquer les actions spécifiques pour corriger ces inégalités.</p>	<p>La part des femmes ayant bénéficié de l'action/la part des hommes ayant bénéficié de l'action.</p> <p>La part des femmes et des hommes qui sont satisfait-e-s.</p> <p>La part des femmes et des hommes qui ont suivi l'action jusqu'au bout du projet.</p> <p>La part des femmes et des hommes qui ont abandonné si c'est le cas, pourquoi ?</p> <p>La part des femmes et des hommes ayant une sortie positive, laquelle : entrée en formation, accès aux permis, remise à niveau, accès à l'emploi, quel type d'emploi etc.</p> <p>Le nombre d'actions mises en place pour corriger la non-atteinte des objectifs, pour réajuster le projet et le type d'actions</p>
<b>Suivi</b>	<p>Le projet prévoit-il un suivi individualisé à l'issue de l'action ?</p> <p>Comment sera assuré ce suivi ?</p> <p>Le questionnaire permettra-t-il de s'assurer de la satisfaction des besoins des femmes, et des hommes ?</p>	<p>Il est important de vérifier qu'il n'y a pas d'écarts entre les femmes et les hommes dans les suites de parcours.</p> <p>Il ne suffit pas de questionner les personnes sur leur entrée en formation ou leur accès à l'emploi.</p> <p>Des éléments précis doivent être obtenus : quel type de formation ?</p> <p>Quelles conditions d'emploi ?</p> <p>S'il n'y a pas d'issue positive, pourquoi ?</p> <p>Quels freins sont encore à l'œuvre ?</p>	<p>Un centre de formation qualifiant était satisfait des résultats obtenus : 60 % des femmes comme des hommes sont à l'emploi. Mais en y regardant de plus près, la plupart des femmes, au contraire des hommes, étaient dans des emplois ne correspondant pas forcément à la qualification obtenue, et souvent à temps partiel. Le centre de formation à réajusté sa pratique pour permettre aux femmes de mieux valoriser leur parcours.</p> <p>Si, à l'occasion d'un suivi, le constat est que des femmes ou des hommes rencontrent des difficultés spécifiques, il faut leur proposer un entretien de suivi personnalisé.</p>

Savoir s’interroger et prendre de la hauteur est essentiel à la construction d’un projet ayant une visée numérique principale. En toute logique, l’intégration de l’égalité entre les femmes et les hommes comme visée transversale de ce type de projet mérite la même attention.

En 2015, Médiamétrie<sup>10</sup>, a décrit, à partir de son étude Web Observatoire<sup>11</sup>, quatre cibles représentatives des étapes-clé de l’existence : les jeunes à la maison, les célibataires, les nouveaux parents et les quincactifs sans enfant. Cette étude peut servir de base pour aider les porteurs de projets et les services instructeurs dans leur compréhension des défis numériques auxquels les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la ville sont confrontés. A la lumière de ces éléments, il serait intéressant, en se posant les bonnes questions, de comprendre en quoi les différents usages identifiés touchent la part des femmes de chacune de ces quatre cibles.

Sans caractère d’exhaustivité, une série de questions sont proposées pour évaluer le caractère égalitaire de différents projets numériques, perçus comme autant de passerelles.

#### DES PASSERELLES NUMÉRIQUES ! MAIS SONT-ELLES ÉGALITAIRES ?<sup>12</sup>

CORIF  
#APTIC

SERVICES THÉMATIQUES DE MÉDIATION NUMÉRIQUE	QUESTIONNEMENTS
<b>#1. UTILISER LES MOYENS NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE</b>	<i>Combien de femmes bénéficient de ce dispositif ? Suis-je dans une posture égalitaire, est-ce que je permets aux femmes et hommes de découvrir les mêmes choses ?</i>
<b>#2. MAÎTRISER LE NUMÉRIQUE</b>	<i>Qui suit ces ateliers ? Des femmes ? Des hommes ? Combien ? Pour quel objectif ?</i>
<b>#3. DÉCOUVRIR LES ENJEUX DU NUMÉRIQUE</b>	<i>Y a-t-il une différence sexuée dans la découverte des enjeux du numérique ? Pourrait-il y avoir une reproduction involontaire des inégalités existantes ?</i>
<b>#4. AUGMENTER SON POUVOIR D’AGIR GRÂCE AU NUMÉRIQUE</b>	<i>Les horaires sont-ils compatibles avec la disponibilité des femmes et des hommes ? Et le contenu de l’atelier ?</i>

Le contrat de ville donne les moyens d’expérimenter des projets adaptés à la situation territoriale dans laquelle chaque organisme porteur intervient. Cette connaissance de terrain est une richesse qui peut éclairer les diagnostics institutionnels qui caractérisent la situation des quartiers prioritaires de la Politique de la ville. Il est nécessaire qu’elle soit reprise dans le diagnostic posé pour identifier, qualitativement et quantitativement, la nature des besoins et la réponse qui est proposée vis-à-vis du public ciblé<sup>13</sup>, et de manière transversale en matière d’égalité.

Femmes, hommes, en fonctions de leurs âges et de leurs situations sociales, nombreux sont les bénéficiaires des projets numériques concernés par l’égalité. Certaines personnes, dites non-binaires, peuvent ne pas se retrouver dans cette catégorisation.

10. Médiamétrie est une société anonyme créée en 1985 et spécialisée dans la mesure d’audience et l’étude des usages des médias audiovisuels et numériques en France : <https://www.mediаметrie.fr/>.

11. Web Observatoire est une étude de Médiamétrie qui propose une mesure étendue des usages de l’Internet, un suivi des évolutions et des comportements des internautes.

12. Les services repris sont ceux qui ont été retenus pour la conduite des ateliers participatifs qui structurent la seconde partie de la rencontre. Ils s’adossent au référentiel national #APTIC des services de médiation numérique.

13. Cette démarche suit un processus itératif de capitalisation d’expériences dans lequel les bilans des actions réalisées permettent d’enrichir la connaissance du terrain et les pratiques, en faisant la part des choses entre ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas.

Dans la pratique, ces personnes n'ont pas d'existence administrativement définie. Certains porteurs de projet ont choisi de les faire apparaître aux bilans des actions qu'ils ont réalisées en ajoutant une mention " Autre ".

L'intégration transversale du principe d'égalité réelle entre les femmes et les hommes au Projet d'initiative citoyenne (PIC) a fait l'objet d'une mission dédiée durant l'année 2022. Cette mission a été envisagée sous l'angle des bénéficiaires du dispositif comme celui des parties prenantes le mettant en œuvre. Dans ce cadre, intégrer l'égalité à tous les projets a été perçu comme un processus itératif d'acculturation pour le porteur du dispositif, les habitants et associations bénéficiaires, et les agents des services municipaux concernés.

S'agissant des projets et actions des acteurs de l'inclusion numérique, ce processus d'acculturation vaut également.

## **Parcours certifiant : FEMMES ET NUMÉRIQUE**

*Aldja Abes*

En 2022, avec le soutien de la Fondation Renault<sup>14</sup> et en collaboration avec le CIDFF Nord / Roubaix – Tourcoing<sup>15</sup> et la Maison des femmes de Roubaix<sup>16</sup>, Emmaüs Connect a conduit une réflexion pour développer une action concrète qui permettrait d'**améliorer l'employabilité des femmes**.

Emmaüs Connect a expérimenté un parcours court sur les critères de mobilisation, de suivi et de pérennisation. Les bénéficiaires sont revenues vers l'association pour poursuivre leur apprentissage dans le cadre des permanences connectées.

Suivant la volonté de la Fondation Renault d'offrir aux futures stagiaires l'opportunité d'**acquérir une certification, suivant un parcours professionnalisant**, la proposition s'est construite à la faveur du développement de la **plateforme PIX**<sup>17</sup>, autour d'un programme de 67 heures de formation étalées sur une période de six semaines, entre mars et avril (les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

La phase d'expérimentation a conduit à raccourcir le volume d'heures de formation d'un quart par rapport à ce qui avait été imaginé initialement<sup>18</sup>, afin d'assurer un équilibre entre le niveau de compétence ciblé à l'issue du parcours et la capacité de mobilisation des participantes.

---

14. Créée en 2001 avec la volonté de développer et soutenir des programmes de formation dans l'éducation supérieure, la Fondation Renault conduit l'ensemble des actions de mécénat soutenues par le Groupe Renault depuis 2018. Elle promeut des actions en faveur de la mobilité durable et inclusive, suivant une logique d'insertion professionnelle.

15. Le CIDFF Nord / Roubaix – Tourcoing est une association qui fait partie du réseau des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles : <https://nord-territoires.cidff.info/>. Les CIDFF informent, orientent et accompagnent le public, en priorité les femmes, dans les domaines suivants : l'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes, le soutien à la parentalité, l'emploi, la formation professionnelle, la création d'entreprise, l'éducation, la citoyenneté, la sexualité et de la santé.

16. Inaugurée le 19 octobre 2019 au 231 rue Decrême à Roubaix, la Maison des femmes est une structure d'accueil, d'information et d'accompagnement portée par le CCAS de Roubaix. Son équipe professionnelle et pluridisciplinaire intervient au service des femmes et de leurs enfants, dans différents domaines : accompagnement social, retour vers l'emploi, accompagnement psychologique, accès à la santé, médiation familiale, accompagnement juridique, etc.

17. PIX est une plateforme et un groupement d'intérêt public créés à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale (arrêté du 27 avril 2017), en partenariat avec le CNED, l'Université ouverte des humanités et l'Université de Strasbourg, afin de favoriser le développement des compétences numériques tout au long de la vie : <https://pix.fr/>. Le projet PIX a pris le relais du Brevet informatique et internet (B2i) et de la Certification informatique et internet (C2i) en 2018. Il est développé en logiciel libre et utilise un référentiel de compétences conforme au standard européen.

18. Le programme imaginé au départ incluait 90 heures de formations. La durée de 67 heures finalement proposée correspond à la durée moyenne constatée en 2020 par la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du Ministère du travail concernant les formations suivies grâce au compte personnel de formation.

Cette même phase a permis de cadrer le profil des femmes bénéficiaires suivant quatre critères pré-requis :

- être âgée d’au moins 18 ans,
- maîtriser la langue française,
- avoir un niveau de compétence intermédiaire (maîtrise du clavier, de la souris, du bureau *Windows*, navigation et messagerie),
- être dans une démarche de recherche d’emploi, reconversion professionnelle ou vouloir consolider ses connaissances en informatique.

Emmaüs Connect souhaite constituer un groupe de dix femmes et pose comme objectif d’en mener cinq vers la certification d’au moins trois compétences numériques<sup>19</sup>.

Le schéma de programmation se fonde sur un diagnostic de niveau pour orienter les bénéficiaires retenues vers l’apprentissage d’outils numériques. Il s’agit d’un apprentissage thématique construit autour de priorités quotidiennes ou d’événements de la vie courante, en guise de prétextes : préparer un pot de départ (calendrier, graphisme), organiser des vacances en famille (budget), etc. Le parcours s’achève par une épreuve de certification de deux heures conduite par un certificateur agréé.

Le coût de la certification, 46 euros par bénéficiaire, est pris en charge par Emmaüs Connect. La réussite du projet de parcours certifiant est confrontée au défi de mobilisation des participantes qui cumulent plusieurs difficultés. Dans ce cadre, la prise en charge des frais de transport fait l’objet d’une négociation. S’il n’est pas imaginable de lever tous les freins, il est possible de susciter l’intérêt. C’est pourquoi Emmaüs Connect a prévu de remettre un ordinateur aux participantes assidues<sup>20</sup>.

## 2. ATELIERS PARTICIPATIFS

*Louis Marcant et David Vanhoutte*

Lors de notre première rencontre, l’ensemble des participants s’est unanimement prononcé en faveur d’un **diagnostic permanent** et identifié la multiplication des recensements comme un écueil à sa pérennisation. C’est pourquoi le service SIG<sup>21</sup> de la Ville de Roubaix a concentré sa recherche de solution en **distinguant le recueil des données et leur mise à jour de leur restitution**, tout en observant l’existant.

Suivant cette orientation, les services municipaux se sont rapprochés du Laboratoire pour l’innovation et l’investissement social (SILAB)<sup>22</sup> qui a développé une **cartographie régionale collaborative des lieux de médiation numérique**, relayée par Les Assembleurs à l’adresse suivante : <http://carto.assembleurs.co/>.

---

19. Compétences numériques PIX : <https://pix.fr/competences/>. La certification valorise auprès des employeurs la capacité à travailler dans un environnement professionnel impacté par les évolutions liées au numérique. Valable trois ans, elle fait reconnaître officiellement les compétences numériques par l’État et le monde professionnel.

20. Le projet a été réalisé suivant les échéances prévues et permis d’accompagner onze femmes qui ont toutes obtenu la certification PIX.

21. Système d’information géographique.

22. Le SILAB, acronyme français de LABoratoire pour l’Innovation et l’Investissement Social, est le laboratoire d’innovation publique de la DREETS (Directions régionales de l’économie, de l’emploi, du travail et des solidarités) pour les Hauts-de-France. Le SILAB compte parmi les douze laboratoires d’innovations publiques lauréats du Programme d’Investissements d’Avenir, au titre du fonds “ Transition numérique de l’État et modernisation de l’action publique ” lancé par le Secrétariat général pour la modernisation de l’action publique.

A travers ce rapprochement, qui vient en **continuité de la stratégie partenariale annoncée** par Magali Gladysz-Sebille en ouverture, la Ville de Roubaix a pu exposer la méthode envisagée au SIILAB. Ensemble, nous avons pu nous accorder sur les points suivants :

- la base de données cartographique du SIILAB devient la base unique du recensement des lieux de médiation numérique repéré sur le territoire de Roubaix,
- les données uniformisées recueillies sont récupérables de manière autonome par le SIG pour pouvoir être exploitées au travers d'outils adaptés aux besoins roubaisiens.

La cartographie relayée en ligne offre un **ensemble de fonctionnalités interactives** qui permet de choisir d'afficher les lieux recensés selon le type (bibliothèque, centre social, maison de quartier, label France Services, etc.), d'ajouter des **dimensions géographiques complémentaires** comme le périmètre des quartiers prioritaires de la Politique de la ville, ou d'inclure des **indicateurs** comme l'indice territorial de fragilité numérique.

## Organisation des ateliers

*David Vanhoutte*

En tant que tel, l'outil du SIILAB constitue déjà un **outil d'aide à la décision pour les acteurs de l'inclusion numérique** des Hauts-de-France en général, et **de Roubaix** en particulier. Avec les écrivains publics ou les espaces ressources de proximité-parents, Roubaix se démarque et le besoin d'informations qui accompagne les habitants, les associations et les services publics locaux également.

Il s'agit, au travers des ateliers de cette deuxième rencontre, de penser l'évaluation de la réponse du réseau au besoin des habitants à partir de la nomenclature du **référentiel national #APTIC des services de médiation numérique**. Ce référentiel distingue trois thématiques :

- DÉCOUVRIR LES ENJEUX DU NUMÉRIQUE
  - COMPRENDRE
  - S'INFORMER
- MAÎTRISER LE NUMÉRIQUE
  - FAIRE SES DÉMARCHES EN LIGNE
  - UTILISER
- AUGMENTER SON POUVOIR D'AGIR GRÂCE AU NUMÉRIQUE
  - CONTRIBUER
  - CONTRÔLER SES DONNÉES
  - EXPLORER DE NOUVELLES POSSIBILITÉS
  - IDENTITÉ NUMÉRIQUE
  - S'INSÉRER PROFESSIONNELLEMENT

En continuité des travaux réalisés le 30 septembre et à l'appui de la cartographie du SIILAB, nous avons ainsi choisi d'enrichir le référentiel d'une thématique supplémentaire, au premier niveau :

- UTILISER LES MOYENS NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE
  - ACCÉDER À DES OUTILS PÉRIPHÉRIQUES
  - ACCÉDER À UN TERMINAL
  - ACCÉDER À UNE CONNEXION

Au travers de ces ateliers, il s'est agi aussi de réfléchir à la prise en compte du public féminin, tant en termes d'adaptation du service que d'évaluation. Chaque table ronde a ainsi été animée par Maleka Dilmi du CORIF, en commun avec les agents des services municipaux.

Les membres de chaque table ronde ont été sollicités, à l'aide de la nomenclature du référentiel national, afin d'émettre un avis collégial concernant les trois points suivants :

4. Appréciation du référentiel
5. Ce que le groupe souhaite conserver ou ajouter
6. Ce que le groupe souhaite modifier ou retirer

## Suite des travaux

*Anne Sophie Belgaïd*

La mise en place d'un document ressource reprenant l'état de l'offre sous la forme d'une carte est apparue comme un outil concret pour nourrir le processus de diagnostic initié le 30 septembre et un point de départ à l'établissement des parcours numériques dédiés aux habitants.

La nomenclature du référentiel national #APTIC proposée comme support à cet objet de travail durant les ateliers constitue une porte d'entrée pour les futures cartographies (avec une déclinaison professionnelle et une déclinaison grand public), pour contribuer à la construction de notre état des lieux.

Le diagnostic doit conduire à l'établissement d'un référentiel de services pour pouvoir qualifier la réponse apportée par les acteurs aux besoins des usagers. Sur cette base, à concerter, il devra alors être possible de faire évoluer l'offre du réseau des acteurs de l'inclusion numérique et identifier les manques, au regard des besoins. Les informations du référentiel (comment je comprends le service rendu aux usagers en tant qu'agent d'accueil, par exemple) viennent enrichir les outils de restitution cartographique et anticipent également notre enjeu commun d'évaluation pour l'avenir.

Nous reprendrons les résultats des travaux de cette deuxième rencontre pour nourrir les prochains groupes de travail, la nomenclature étant trop dense pour être passer en revue dans sa globalité sans dépasser le temps imparti. Dans ce cadre, un appel à candidatures est lancé auprès de l'ensemble des participants pour former un groupe de travail dédié.

## Epilogue

*Anne Sophie Belgaïd et David Vanhoutte*

Suite à l'appel à candidatures, deux personnes se sont portées volontaires pour rejoindre le groupe de travail dédié à la cartographie interactive des lieux de médiation numérique de Roubaix. Si le développement d'une cartographie professionnelle roubaisienne a pu être réalisé en version bêta à partir des données du SIILAB, la réunion de ce groupe de travail, en amont du troisième " *PETIT DÉJEUNER DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE* " pour en examiner le contenu et les fonctionnalités, n'a pas pu être organisée dans les délais de l'édition de la nouvelle session d'échange.

L'outil proposé par le service SIG de la Ville de Roubaix sera donc éprouvé à la lumière de l'expertise professionnelle des parties prenantes lors des ateliers collaboratifs de cette troisième rencontre, en poursuivant les travaux de la précédente édition. Parallèlement à ce travail orienté vers les besoins professionnels, il conviendra de définir le périmètre des fonctionnalités et des données attendues pour permettre le développement d'un outil grand public. Un groupe de travail sera proposé sur ce sujet avec le recueil des inscriptions des structures intéressées à l'issue du prochain " *PETIT DÉJEUNER DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE* " .

## CONCLUSION

Magali Gladysz-Sebille

En regard de sa stratégie partenariale en faveur de l'inclusion numérique, la Ville de Roubaix a choisi de faire des " *PETITS DÉJEUNERS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE* " un temps de rencontre régulier ainsi qu'un espace d'échange et de mutualisation des ressources pour **nourrir le diagnostic permanent des moyens déployés**, afin de **proposer des parcours d'accompagnement adaptés** aux besoins des habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Ces besoins se manifestent sous les aspects les plus divers, et si l'accès aux droits tient le haut du pavé, il se superpose à de nombreux domaines. De l'éducation à la santé en passant par l'emploi, le numérique a investi tous les champs de la vie et de l'activité humaine. Dans ce cadre complexe, chaque acteur, public ou privé, est confronté à **un enjeu de cohésion sociale qui traverse tous les domaines d'intervention : le principe d'égalité réelle entre les femmes et les hommes**.

Préfigurer le réseau de tous les acteurs œuvrant localement pour l'inclusion numérique, c'est aussi œuvrer collectivement pour trouver des réponses à cet enjeu, au travers de nos rencontres, avec les prises de paroles des experts invités et les contributions de chacun durant les ateliers participatifs.

Au terme de cette seconde édition des " *PETITS DÉJEUNERS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE* ", Magali Gladysz-Sebille a remercié tous les participants pour leur intérêt soutenu et les intervenants pour leurs expertises. Elle a également exprimé sa gratitude à l'ensemble des organisateurs et à l'équipe de l'Avant-Poste<sup>23</sup> qui a accueilli la rencontre, avant de conclure son propos en citant Jean-Noël Barrot : " *On ne peut pas laisser se creuser une fracture entre ceux qui maîtrisent les outils numériques et ceux qui les appréhendent moins* " <sup>24</sup>.

## DOCUMENTS ANNEXES

1. Délibération n° 0420 du Conseil municipal du 15 décembre 2022 : RÉSEAU ROUBAISIEEN DES ACTEURS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE – PRISE DE PARTICIPATION À LA SCIC LES ASSEMBLEURS
2. Nomenclature roubaisienne : proposition pour le référentiel de services de médiation numérique de Roubaix, sur base #APTIC.
3. Restitution des ateliers collaboratifs : cinq tables rondes pour apprécier le référentiel des services de médiation numérique proposé pour Roubaix, à partir de la nomenclature du référentiel national #APTIC.

---

23. Depuis 2019, l'Avant-Poste, tiers-lieu municipal dédié au développement économique, accueille les forces entrepreneuriales du territoire et propose des ressources dans l'économie, la formation et l'emploi : <https://avantposte-roubaix.fr/>.

24. D'après les propos recueillis par Louis Chahuneau dans un entretien publié dans le numéro 26 du magazine *Émile*, paru en octobre 2022 : <https://www.emilemagazine.fr/portfolio-emile-n-26>.



## Délibération

DGPC Participation citoyenne

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Décembre 2022

DELIBERATION N° 0420

### **RÉSEAU ROUBAISIEEN DES ACTEURS DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE - PRISE DE PARTICIPATION À LA SCIC LES ASSEMBLEURS**

#### **Contexte général**

La loi NOTRe du 7 août 2015, Loi n°2015-991, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République et la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016, Loi n°2016-1321, ont fixé le cadre et les objectifs des collectivités territoriales en matière de transition numérique.

Le règlement de l'Union européenne sur la protection des données à caractère personnel, Règlement n°2016/679/UE entré en vigueur le 25 mai 2018, est venu compléter ces deux lois majeures en amenant les acteurs publics et privés à se responsabiliser face au traitement des données qu'ils recueillent.

Le programme Action Publique 2022 lancé le 13 octobre 2017 a transformé l'administration, occasionnant pour de nombreux services l'abandon de leurs accès physiques au profit d'une démultiplication des téléprocédures.

Moteur de la transition numérique, le mouvement de dématérialisation des services publics a modernisé la société, mais a structurellement éloigné de leurs droits les populations les plus démunies et confronté les administrations à un défi d'efficience pour faire évoluer leurs pratiques dans leur relation aux usagers.

La question de l'inclusion numérique est devenue un enjeu de cohésion sociale et de développement local, faisant émerger un ensemble de dispositifs et d'initiatives à toutes les échelles du pays. Consciente des besoins de structuration et d'accompagnement émanant de cet ensemble, la Banque des Territoires a lancé, en 2019, un appel à manifestation d'intérêt intitulé : Hubs France Connectée. C'est dans ce cadre et porté par la Région Hauts-de-France, le SIILAB (LABoratoire pour l'Innovation et l'Investissement Social) et le groupe POP (groupe d'entreprises sociales dans le secteur du numérique inclusif), qu'est né le projet collectif : Les Assembleurs.

Les Assembleurs, pôle numérique inclusif régional, est une plate-forme ouverte qui se donne pour objectif de répondre aux enjeux régionaux d'inclusion et d'acculturation au numérique et ambitionne de faire converger la transition numérique et la transition environnementale.

Constituée en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) sous forme de société anonyme à capital variable depuis le 6 juillet 2022, cette plate-forme propose d'unir un sociétariat diversifié en

ouvrant son capital à la prise de participation, aux collectivités territoriales, aux opérateurs et aux établissements publics, comme aux entreprises et aux investisseurs privés.

### Contexte roubaisien

Les centres sociaux, les associations de proximité, les acteurs locaux investis dans le champ de l'éducation, les services municipaux et ceux du CCAS œuvrent au quotidien afin de répondre aux défis d'usage et d'accessibilité des outils numériques et des services dématérialisés qui touchent de nombreux Roubaisiens dans leur vie au quotidien.

Par la délibération cadre n°0133 du 8 avril 2021, la Ville de Roubaix a défini les orientations de son intervention pour aborder ces défis et les inégalités qui leurs sont liées dans le cadre d'une stratégie partenariale bâtie sur le développement d'un réseau composé des acteurs roubaisiens investis dans le champ de l'inclusion numérique.

En octobre 2021, la Maison des services sise avenue de Verdun a reçu le label "France services" et rejoint cet ensemble d'acteurs, bénéficiant ainsi d'un conseiller numérique dédié en donnant accès aux principaux organismes de services publics dans un seul et même lieu.

Le 30 septembre 2022, vingt-cinq organismes rassemblant quarante-huit contributeurs ont été mobilisés par la Ville de Roubaix afin d'initialiser le réseau roubaisien des acteurs de l'inclusion numérique et de concrétiser la stratégie partenariale définie suivant une démarche de diagnostic partagé visant de définir les parcours d'inclusion numérique adaptés aux besoins des Roubaisiens.

La concomitance de l'initiative municipale préfigurant le réseau roubaisien des acteurs de l'inclusion numérique avec le développement de la SCIC les Assembleurs représente une opportunité de progrès au regard de la dynamique de maillage en cours, pour :

- renforcer l'expertise municipale d'animation du réseau des acteurs de la politique de la ville et de la participation citoyenne dans le champ du numérique ;
- outiller les membres du réseau roubaisien de l'inclusion numérique à l'appui des ressources et des capacités de rayonnement d'un pôle régional reconnu ;
- participer et s'impliquer dans les activités d'un pôle numérique inclusif régional au service de l'intérêt général ;
- échanger et se mettre en réseau avec d'autres acteurs et territoires ;
- faire de l'ensemble des acteurs roubaisiens de l'inclusion numérique un réseau apprenant et capacitant, allant vers l'utilisateur.

Dans ce cadre et afin de favoriser les synergies interréseaux, il est proposé que la Ville de Roubaix devienne sociétaire de la SCIC les Assembleurs, au sein de la catégorie "Collectivités territoriales" du collègue "Territoires et acteurs publics" conformément à ses statuts, en prenant à participation deux cent quatre-vingt-dix-sept parts de dix euros, à raison de trois parts

par tranche de mille habitants de sa population.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

**Article 1er.** - D'autoriser la prise de participation de la commune au capital variable de la SCIC les Assembleurs pour un montant de 2970 euros, correspondant à deux cent quatre-vingt-dix-sept parts.

**Article 2.** - De procéder à la nomination de M. le Maire ou de l' élu délégué en tant que représentant.

**Article 3.** - D'autoriser M. le Maire ou l' élu délégué à signer le bulletin de souscription relatif à cette prise de participation.

**Article 4.** - D'imputer les dépenses sur les crédits ouverts au budget 2022 sur la ligne :

Fonction : 02009

Nature : 261

UF : J270

Programme : 22095.

## **NIVEAU 0 : UTILISER DES MOYENS NUMERIQUES EN LIBRE-SERVICE**

### **0.1. ACCEDER A UNE CONNEXION**

- A. Accéder à une connexion filaire (Ethernet)
- B. Accéder à une connexion sans fil (wifi) publique

### **0.2 ACCEDER À UN TERMINAL**

- C. Accéder à un ordinateur connecté
- D. Accéder à une tablette connectée
- E. Accéder à une borne connectée

### **0.3 ACCEDER A DES OUTILS PERIPHERIQUES**

- F. Imprimer un document numérique sur papier
- G. Réparer soi-même avec une imprimante 3D
- H. Scanner un document

## **NIVEAU 1 : DECOUVRIR LES ENJEUX DU NUMERIQUE**

### **1.1. S'INFORMER**

1. Composantes et facettes de l'identité numérique
2. Les conduites à risques et les bons usages du numérique
3. Être parent à l'ère numérique: connaître les usages, jouer son rôle de parent
4. Panorama des usages numériques des adolescents
5. Découvrir les réseaux sociaux : définition, fonctionnement
6. Utiliser les réseaux sociaux pour sa recherche d'emploi
7. Panorama d'usages créatifs du numérique
8. Panorama de la création artistique numérique
9. Fablab : charte, valeurs et panorama des outils numériques
10. Panorama des objets connectés (domotique, sécurité, santé)
11. Internet : fonctionnement et outils de navigation web
12. Internet : fonctionnement des emails
13. Internet : fonctionnement des clients webmail
14. Découverte des outils de messagerie instantanée (tchat)
15. Panorama des outils de webconférence
16. Panorama des outils du cloud
17. Panorama des outils de travail collaboratif
18. Marchés publics : panorama des plateformes
19. Panorama des plateformes d'économie collaborative
20. Panorama des plateformes de recherche d'emploi
21. Fonctionnement des plateformes de musique et de film en ligne
22. Découvrir l'univers des jeux vidéos
23. Les mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique

### **1.2 COMPRENDRE**

24. Principes et fonctionnement du cloud
25. Google Drive et solutions alternatives
26. Les outils de protection de l'enfance
27. Téléphonie : comprendre et comparer des offres mobiles
28. Les paiements en ligne
29. Les biens communs : principes et enjeux
30. Le logiciel libre : principes et enjeux
31. Les licences libres
32. Les monnaies virtuelles
33. Fonctionnement d'une box internet
34. Internet : comprendre une offre internet
35. Internet : comprendre les principes de fonctionnement
36. Internet : comprendre un réseau wifi
37. Big Data / Open Data : comprendre les données
38. Le smartphone : principes de fonctionnement
39. Techniques de vérification de l'information
40. Comprendre les cultures numériques : les jeux vidéos
41. Neutralité du net : de quoi parle-t-on ?

## **NIVEAU 2 : MAITRISER LE NUMERIQUE**

### **2.1 UTILISER**

42. Créer et paramétrer un compte Google
43. Gérer ses favoris de navigation
44. Poste informatique Windows
45. Poste informatique Mac OS
46. Poste informatique Linux
47. Internet : paramétrer un réseau wifi
48. Internet : envoyer, recevoir, gérer ses emails
49. Transférer des fichiers volumineux
50. Organiser, explorer et partager des contenus numériques
51. Gérer ses données : Sauvegarde en ligne (dans le cloud)
52. Gérer ses données : Sauvegardes locales (disques durs externes, clé USB)
53. Photo numérique : usages courants (prise de vue, réglages)
54. Classer, gérer et partager ses photos
55. Images : gérer ses photos en ligne
56. Facebook : Découverte
57. Facebook : Approfondissement
58. Twitter : Découverte
59. Twitter : Approfondissement
60. Instagram : Découverte
61. Instagram : Approfondissement
62. Pinterest : Découverte
63. Pinterest : Approfondissement
64. Snapchat
65. Skype
66. Traitement de texte : Découverte
67. Traitement de texte : Utilisation de base
68. Traitement de texte : Utilisation avancée
69. Tableur : Découverte
70. Tableur : Utilisation de base
71. Tableur : Utilisation avancée
72. Signer numériquement des documents administratifs
73. Marchés publics : Signer numériquement ses réponses
74. Smartphones et Tablettes sous Android
75. Smartphone : Environnement IOS
76. Smartphone : Les applications clés
77. Smartphone : Les principaux gestes pour l'écran tactile
78. Smartphone : Les fonctionnalités de base
79. Smartphone : Télécharger une application sur les stores
80. Smartphone : Réglage et configuration de l'appareil
81. Outils numériques pour maîtriser sa consommation énergétique
82. Suivre la scolarité de son enfant
83. Découvrir des alternatives libres et gratuits aux logiciels

## **NIVEAU 2 : MAITRISER LE NUMERIQUE**

### **2.2 FAIRE SES DEMARCHES EN LIGNE**

84. Pôle Emploi : faire ses déclarations en ligne
85. Déclarer ses revenus en ligne et découvertes des services proposés
86. Accéder à ses droits sociaux et les gérer en ligne (RSA...)
87. Ouvrir et gérer son dossier de retraite (CNAF/CARSAT) en ligne
88. Gérer son abonnement et ses factures d'électricité/gaz en ligne
89. Gérer ses droits d'assuré social en ligne/sur internet
90. Gérer ses droits et allocations (CAF...) en ligne/sur internet
91. Plateforme La Poste : envoyer et recevoir des courriers
92. Plateforme La Poste : utiliser le coffre-fort en ligne
93. Plateforme Ameli.fr : la sécurité sociale en ligne
94. Découvrir les services en ligne de l'enfance de votre commune
95. Plateforme France Connect



## **NIVEAU 3 : AUGMENTER SON POUVOIR D'AGIR GRACE AU NUMERIQUE**

### **3.1 IDENTITE NUMERIQUE**

96. Connaître et gérer son identité numérique
97. Nettoyer son identité numérique
98. Effacer ses traces sur le web, protéger ses données personnelles

### **3.2 CONTRIBUER**

99. Utiliser et contribuer à Wikipedia
100. Découvrir et contribuer à OpenStreetMap
101. Utiliser des outils de cartographie
102. Organiser et partager sa veille

### **3.3 CONTROLER SES DONNEES**

103. Les solutions libres pour Les outils bureautiques
104. Les outils libres pour la navigation Internet
105. Les outils libres pour gérer ses emails
106. Les alternatives à Google Drive
107. Les alternatives à Facebook
108. Les outils disponibles pour sécuriser ses usages numériques

### **3.4 EXPLORER DE NOUVELLES POSSIBILITES**

109. Images : retoucher ses photos
110. Découverte et utilisation imprimante 3D
111. Vidéo : découvrir le montage vidéo
112. PAO : faire des présentations, des diaporamas
113. PAO : publier des présentations / diaporamas en ligne
114. Découverte et utilisation d'une découpeuse numérique
115. Savoir pitcher son projet en 5 minutes
116. Créer un site web avec WordPress
117. Créer, paramétrer et utiliser une liste de diffusion
118. Modélisation 3D
119. Internet : déposer une annonce sur Le Bon Coin ou autre site de petites annonces
120. Services et plateformes de démocratie participative
121. Découvrir et expérimenter la programmation informatique (code)
122. Utiliser des cartes, capteurs et outils interactifs
123. Découvrir et participer à des MOOCs

### **3.5 S'INSERER PROFESSIONNELLEMENT**

124. Réalisation CV
125. Diffuser son CV en ligne
126. Utilisation d'un emplacement de co-working
127. Organiser sa recherche d'emploi
128. Découverte et usage de l'emploi Store
129. Découvrir les métiers du numérique

**APPRECIATION DU REFERENTIEL**

Détailler les plateformes, sites et applications pour chaque *item*, afin de leur associer un mot-clef

Avoir beaucoup de mots-clefs

<b>A CONSERVER OU A AJOUTER</b>	<b>A MODIFIER OU A RETIRER</b>
<p>1.1 Panorama plateformes, démarches administratives</p> <p>2.2 Logements sociaux, démarches de justice, démarches auprès de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH), création d'une adresse <i>e-mail</i></p> <p>AJOUT AU NIVEAU 3</p> <p>3.5 Professionnalisation : certifications, formations professionnelles</p>	<p>Marchés publics : <i>items</i> 18-73</p>

**APPRECIATION DU REFERENTIEL**

## Nomenclature

NIVEAU 0 :	<i>okay</i>
NIVEAU 1 :	“ Découvrir le numérique ”
	1.1 S’informer
NIVEAU 2 :	Maîtriser le numérique
	2.1 Comprendre
	2.2 Utiliser
	2.3 Faire ses démarches en ligne
NIVEAU 3 :	<i>okay</i>

<b>A CONSERVER OU A AJOUTER</b>	<b>A MODIFIER OU A RETIRER</b>
<p>AJOUT AU NIVEAU 0</p> <p>0.2 Accéder à un terminal F. Accéder à un smartphone</p> <p>AJOUTS AU NIVEAU 2.2 <i>Pronote, ENT, ONE Pocket, Agence nationale des titres sécurisés – ANTS (amendes, etc.), <a href="http://www.demarches.interieur.gouv.fr">www.demarches.interieur.gouv.fr</a> (visas, cartes de séjour), applications municipales (Vivacité, etc.)</i></p> <p>AJOUTS AU NIVEAU 2.1 <i>Messenger, WhatsApp, TikTok, FaceTime, etc.</i></p>	<p>Changer le mot “ TERMINAL ” en “ MATÉRIEL NUMÉRIQUE ”</p>

**APPRECIATION DU REFERENTIEL**

Référentiel complet, mais lourd :

- + : permet de montrer l'étendue des compétences à viser
- : constitue un frein si on le montre aux habitants

Finalement, très peu d'*items* que l'on n'aborde pas en structure :

- : les termes techniques ne parlent pas ou peu

Les niveaux de difficultés sont un peu mélangés ⇨ à redessiner par niveau de compétences :  
NIVEAU 1, NIVEAU 2.

**RECONNAÎTRE** (livret de compétence) *open badge* ou cv numérique roubaisien avec niveaux de preuves :

- autonomie
- suivi auprès des associations
- satisfaction des usagers

<b>A CONSERVER OU A AJOUTER</b>	<b>A MODIFIER OU A RETIRER</b>
<p>AJOUTS AU NIVEAU 0 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- installer de l'équipement à la maison,</li> <li>- aller vers l'autonomie pour les usagers à la maison,</li> <li>- apprendre à utiliser le MATERIEL, <i>HARDWARE</i>, CONNECTIQUES ⇨ faire le lien avec le niveau 2 (79 et 80 sur PC)</li> <li>- ajouter une partie sur l'adaptation du matériel, du plan de travail et des logiciels pour les personnes en situation de handicap</li> <li>- connaître les démarches pour accéder (coût, ticket, abonnement, inscription, etc.)</li> </ul> <p>0.2 Accéder à un terminal F. Chercher un accès</p> <p>AJOUTS AU NIVEAU 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apprendre à utiliser un QR CODE (code à réponse rapide)</li> </ul> <p>1.1 Droits et devoirs sur Internet (notion de droit pénal ⇨ responsabilités)</p> <p>1.3 Hygiène de vie et usages à la maison ↳ point 2.3 dans les règles de vie, espaces, éducation, âges, outils, etc.</p>	<p>1.1.3 Jouer son rôle de parent ↳ découvrir les rôles du parent</p> <p>Inverser le niveau 1 et le niveau 2 ? ⇨ être en autonomie dans l'utilisation</p> <p>PRATIQUE ⇨ THEORIQUE : plutôt que d'abord découvrir et après apprendre à utiliser</p>

**APPRECIATION DU REFERENTIEL**

⇒ utiliser le “ facile à lire et comprendre ” au lieu du jargon technique

⇒ faire apparaître le smartphone dans les usages

<b>A CONSERVER OU A AJOUTER</b>	<b>A MODIFIER OU A RETIRER</b>
<p>AJOUT AU NIVEAU 0</p> <p>0.1 Accéder à une connexion C. Accéder à un smartphone</p> <p>AJOUT AU NIVEAU 1</p> <p>- Conduites à risques et bons usages du numérique = adapter les conduites à risques en fonction du public</p>	<p>Découvrir l'imprimante 3D = niveau 0 Réparer l'imprimante 3D = niveau 3</p> <p>NIVEAU 1</p> <p>“ Composantes et facettes de l'identité numérique ” ? ⇒ à vulgariser, simplifier : <i>Qu'est-ce que l'identité numérique ?</i></p> <p>“ Marchés publics ” ; “ Web conférence ” (plutôt le terme de <i>visioconférence</i>) ⇒ jargon difficile pour les usagers</p> <p>“ Outils de navigation ” : donner des exemples</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>“ Traitement de texte ” : <i>Word, LibreOffice</i></p> <p>⇒ Donner le nom des logiciels que les gens comprennent : <i>Google, Facebook, Pronote...</i></p>

